



Ces activités sont mises en place grâce aux financements

des collectivités et organismes suivants :

Le Syndicat mixte pour l'aménagement du plan d'eau,
La Communauté d'agglomération du Grand Angoulême,
La Caisse d'Allocations Familiales de la Charente,
La Direction Départementale de la Cohésion Sociale
et de la Protection de la Population.

et les mairies :

d'Angoulême, Balzac, Brie, Champniers, La Couronne, Fléac, Garat,
Gond-Pontouvre, Isle d'Espagnac, Linars, Magnac, Nersac, Puymoyen, Ruelle,
Soyaux, St-Michel, St-Saturnin, St-Yrieix, Touvre,

Les activités sont animées par :

CSCS Amicale Laïque St-Yrieix, Cirque Franco-Italien, Club de Voile
Angoulême, Fédération de la Pêche, CD Cyclisme, Canoë Kayak Angoulême,
Fédération de Pétanque, Bibliothèque St-Yrieix

Les activités sont coordonnées par :

Fédération Charentaise des Œuvres Laïques
14 rue Marcel Paul – BP 70334 – 16008 ANGOULEME
tél 05 45 95 17 89 / fax 05 45 95 28 21
Mel : assoc.fol16@ac-poitiers.fr

Un été solidaire et actif

au PLAN D'EAU de Saint-Yrieix

***Découvrir et pratiquer gratuitement
des activités sportives et culturelles...***





Programme n° 4

Plan d'Eau de la Grande Prairie à Saint-Yrieix

UN ETE SOLIDAIRE ET ACTIF....

Seul, en famille, entre amis

ACTIVITES GRATUITES POUR TOUS

Programme du 27 Juillet au 02 Août 2015

Lundi 27/07	Mardi 28/07	Mercredi 29/07	Jeudi 30/07	Vendredi 31/07	Samedi 01/08	Dimanche 02/08
14 h à 16 h Pêche	14 h à 16 h Optimist	14 h à 16 h Pétanque	14 h 30 à 18 h Lire et jouer à la plage	14 h à 16 h Catamaran	14 h à 16 h Extrême park VTT	
16 h à 18 h Planche à Voile	16 h à 18 h Catamaran	16 h à 18 h Optimist	16 h à 18 h Catamaran	16 h à 18 h Optimist	17 h à 18 h Water Jump	
17 h à 19 h Canoë	17 h à 18 h Water Jump		17 h à 18 h Water Jump			
			17 h à 19 h Canoë			

IMPORTANT : Optimist : voile de 8 à 12 ans - Catamaran : voile à partir de 12 ans - Planche : à partir de 12 ans - Water Jump: à partir de 10ans

ATTENTION : pour la voile, la planche, le canoë, le VTT sportif, le vélo, la pétanque, le water jump inscription obligatoire à l'avance à l'école de voile, **ouverture des inscriptions 3 jours avant.**
AUTORISATION DES PARENTS OBLIGATOIRE pour les mineurs AVEC attestation de natation (50 m) pour les activités nautiques

POUR LES ACTIVITES SANS INSCRIPTION : les enfants ne sont pas surveillés par les animateurs des activités

Nous attirons l'attention des participants sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance personnel couvrant les dommages corporels

RENSEIGNEMENTS – Ecole de Voile – 05 45 68 42 46 de 14 h à 20 h

Découvrez le programme des semaines suivantes sur www.fcol16.org rubrique Plan d'Eau